AVIS PUBLIC

AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
DÉROGATION MINEURE – JUIN 2025

1. Cet avis public est donné en vertu de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

2. Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 17 juin 2025 à 19 h 30, à la salle communautaire Athanase-David (église) située au 2490, rue de l'Église, les membres du conseil devront statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

   1690, 10e RANG
   Dossier : DM-2025-00021
   Lot : 6 351 733 du cadastre du Québec
   Objet : Permettre une piscine creusée en cour avant alors que le règlement 601 le prohibe.

3. Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineures, en personne, pendant la séance du conseil municipal.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 23 mai 2025

Carl Lebel
Greffier-trésorier adjoint